

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris est un organisme départemental créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il assure des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il a pour vocation de conseiller les particuliers dans le cadre de permanences gratuites d'assistance architecturale, de former et d'informer les professionnels et les élus, et de sensibiliser le grand public et les scolaires à travers une offre de promenades, visites, conférences, ateliers...

Le CAUE conduit également des actions de sensibilisation à la ville et à l'architecture auprès des jeunes parisiens, sur le temps scolaire ou périscolaire, de la maternelle au lycée. Ces ateliers, conçus en lien étroit avec les équipes pédagogiques, sont animés par des architectes, des urbanistes et des paysagistes.

Depuis 2012, et la création de la première ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS à Paris, le CAUE de Paris propose aux jeunes, de 6 à 18 ans, de suivre des cours hebdomadaires et des stages durant les vacances scolaires pour apprendre à regarder leur environnement quotidien, comprendre la formation et la transformation de la ville et découvrir l'architecture à travers le jeu, le dessin, la manipulation, le design, les outils numériques, la construction...

Les élèves de l'ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS mesurent, découpent, collent, dessinent, assemblent, fabriquent pour imaginer de nouvelles façons de s'abriter et d'habiter en ville.

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS est développée avec le soutien de la Mairie de Paris et de la DRAC Ile-de-France, en partenariat avec le Pavillon de l'Arsenal, l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville, l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et l'Ordre Régional des Architectes d'Ile-de-France.

**CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PARIS**

CAUE de Paris
7-9 rue Agrippa
d'Aubigné
Adresse postale
17 bd Morland
75004 Paris
T 01 48 87 70 56
eae@caue75.fr
www.caue75.fr

**FESTIVAL
PARIS
L'ÉTÉ**
ARTS, SCENES & SUN

la **V**illette

**PAVILLON de
L'ARSENAL**
Centre d'information,
de documentation et d'exposition
d'urbanisme et d'architecture
de Paris et de la Métropole parisienne

en **Ile-de-France**
l'Ordre des architectes

paris-belleville
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE



PRÉFET
DE LA RÉGION,
D'ÎLE-DE-FRANCE

AVEC LE SOUTIEN DE LA
DRAC ÎLE-DE-FRANCE

MAIRIE DE PARIS

PARIS
VAL DE
SEINE
D'ARCHITECTURE

ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS

11-15 ans

STAGE ÉTÉ 2017

DU 24 au 28 JUILLET 2017
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
www.caue75.fr / eae@caue75.fr



**CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PARIS**

© Vincent Lucas

ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS

STAGES ÉTÉ 2017
proposé dans le cadre du Festival Paris l'Été

Concevoir une architecture monumentale et éphémère. Transformer le paysage urbain

Avec son programme de cours hebdomadaires et de stages pendant les vacances scolaires, l'ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR ENFANTS, créée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris en 2012, a pour ambition d'offrir aux jeunes une éducation à l'architecture et à la ville accessible à tous. Cette expérience sensible permet aux élèves d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti, de comprendre et d'accepter les besoins et les usages de chacun et de se préparer à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance de leur cadre de vie.

Dans le cadre du **Festival Paris l'été**, le CAUE de Paris propose à des jeunes de 11 à 15 ans de participer et d'accompagner l'artiste Olivier Grossetête, dans la mise en œuvre d'une Construction Monumentale Participative et Ephémère.

Située dans le parc de la Villette au niveau de la fontaine aux lions (Paris 19e), l'édification de cette ville utopique et éphémère s'organisera en 3 temps : des ateliers de sensibilisation à l'architecture, l'art dans la ville, et au projet ; les ateliers de préfiguration pour la préparation des éléments avec un public restreint et l'artiste ; des temps d'élévation des constructions, du vendredi 16h au dimanche fin d'après-midi à faire en famille (hors temps stage).

INFORMATIONS STAGE

Rendez-vous sur le site internet du CAUE de Paris.
www.caue75.fr

INFORMATIONS FESTIVAL PARIS L'ÉTÉ

www.parislete.fr

Pendant les vacances d'été - du 24 au 28 juillet 2017
CAUE de Paris + péristyle de la Grande Halle de la Villette

Les stages proposent aux élèves de découvrir les notions de base de l'architecture, les outils de la représentation des projets architecturaux, d'aménagement ou de constructions éphémères. Ils imaginent de nouvelles façons d'habiter, et réalisent des maquettes à différentes échelles.

PROGRAMME DU LUNDI AU VENDREDI - 9H/17H

Matinée

9:00 : accueil des élèves au CAUE de Paris

9:30 - 11:30 : sensibilisation, découverte, initiation à l'art dans la ville, au contexte et site de projet, au projet et sa réalisation ; réalisation d'un projet de ville éphémère sur le site choisi en maquette.

12:00 - 13:00 : déjeuner sur site - parc de la Villette

Après-midi

13:00 - 16:00 : participation aux ateliers de préfabrication, avec l'artiste et son équipe ; préparation des éléments complexes qui structureront la construction éphémère - parc de La Villette

16:30 - 17:00 : retour au CAUE de Paris

En plus (hors stage) - week-end du 22-23 juillet ou du 29-30 juillet 2017

Le CAUE vous invite à participer aux week-ends d'élévation des constructions les vendredis à partir de 16:00, les samedis et dimanches à partir de 11:00.

INSCRIPTIONS

Pré-inscrivez votre enfant en ligne, sur le site www.caue75.fr, et envoyez par courrier le dossier d'inscription complet au CAUE de Paris. Un mail vous sera adressé pour valider l'inscription définitive.

Tout dossier incomplet sera refusé.

TARIFS

Stages 5 jours = 200 € + 15 € d'adhésion obligatoire au CAUE de Paris

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Retrouvez la liste des pièces à fournir sur le site www.caue75.fr

ADHÉSION AU CAUE

L'adhésion au CAUE de Paris est obligatoire. Elle vous permet de participer à la vie de l'association et d'être informé des manifestations proposées par le CAUE de Paris.